

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N^o : R-4090-2019
(R-4045-2018)

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

BITFARMS

Demanderesse

HYDRO-QUÉBEC dans ses activités de
distribution d'électricité

Mise en cause

**LISTE DES AUTORITÉS
DU
PLAN D'ARGUMENTATION**

**Demande de révision administrative de la décision D-2019-052 déposée par Bitfarms en
vertu de l'article 37 de la *Loi sur la Régie de l'énergie***

Onglet

Décision D-2019-052 rendue dans le dossier R-4045-2018, Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, Décision finale, Étape 2	1.
<i>Loi sur la Régie de l'énergie</i> (RLRQ, c. R-6.01)	2.
Décision D-2014-214 rendue dans le dossier R-3901-2014, Société en commandite Gaz Métro et Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG), 2014 CanLII 78072 (QC RDE)	3.
Décision D-2016-190R rendue dans les dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016, Hydro-Québec et Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEFO), 2016 CanLII 94955 (QC RDE)	4.
Décision D-2015-088 rendue dans les dossiers R-3911-2014 et R-3912-2014, Association des consommateurs industriels de gaz et Société en commandite Gaz Métro, 2015 CanLII 32203 (QC RDE)	5.
<i>Tribunal Administratif du Québec c. Godin</i> , 2003 CanLII 47984 (QC CA)	6.
GARANT, Patrice, <i>Droit administratif</i> , 7e édition, Éditions Yvon Blais, Montréal, 2017	7.

Dossier R-4045-2018, Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, pièce CL-4	8.
Dossier R-4045-2018, Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, pièce B-0004	9.
Décision D-2018-084, rendue dans le dossier R-4045-2018, Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs	10.
Dossier R-4045-2018, Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, pièce C-Bitfarms-00002.	11.
Décision D-2018-116 rendue dans le dossier R-4045-2018, Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs	12.
<i>Charte des droits et libertés de la personne</i> (RLRQ c. C-12), article 23	13.
<i>Baker c. Canada (Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration)</i> , [1999] 2 R.C.S. 817	14.
<i>Hydro-Québec et Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec</i> , 2013 CanLII 48514	15.
<i>Hydro-Québec et Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEFO)</i> , 2013 CanLII 62020	16.
<i>Université du Québec à Trois-Rivières c. Larocque</i> , [1993] 1 R.C.S. 471	17.
ISSALYS Pierre et LEMIEUX Denis, <i>L'action gouvernementale : précis de droit des institutions administratives</i> , 3e éd., Yvon Blais, Cowansville, 2009	18.
<ul style="list-style-type: none"> A. Dossier R-4045-2018, Notes sténographiques de l'audience du 1^{er} novembre 2018 B. Dossier R-4045-2018, Notes sténographiques de l'audience du 2 novembre 2018 C. Dossier R-4045-2018, Notes sténographiques de l'audience du 6 novembre 2018 D. Dossier R-4045-2018, Notes sténographiques de l'audience du 9 novembre 2018 E. Dossier R-4045-2018, Notes sténographiques de l'audience du 12 novembre 2018 	19.
<i>Énergie Brookfield Marketing SEC et Hydro-Québec</i> , 2014 CanLII 30249	20.
<i>Domtar Inc et Hydro-Québec</i> , 2012 CanLII 99151	21.

CÔTÉ Pierre-André, <i>Interprétation des lois</i> , 4e ed., Montréal, Thémis, 2009	22.
Décision D-2007-129 rendue dans le dossier R-3535-2004, Demande relative à la modification de certaines conditions de service d'Hydro-Québec liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents	23.
Décision D-2015-189 rendue dans le dossier R-3927-2015, Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (US GAAP)	24.
Décision D-2015-018 rendue dans le dossier R-3905-2014, Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2015-2016	25.
Décision D-2015-125 rendue dans le dossier R-3916-2014, Demande d'examen du rapport annuel de Société en commandite Gaz Métro pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2014	26.
<i>Loi d'interprétation</i> (RLRQ, c. I-16)	27.
<i>R. c. Dineley</i> , 2012 CSC 58	28.
Décision D-2017-102 rendue dans les dossiers R-3959-2016 et R-3961-2016, Demandes de révision d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité et d'Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité de la décision D-2015-209 rendue dans le dossier R-3888-2014	29.
<i>Dikranian c Québec (Procureur général)</i> , [2005] 3 R.C.S. 530, 2005 CSC 73	30.
Décision D-2015-209 rendue dans les dossiers R-3888-2014 Phase I, Demande de modification de la politique d'ajouts au réseau de transport	31.
Conditions de service d'Hydro-Québec Distribution, Édition du 1er avril 2019	32.
Tarifs d'électricité d'Hydro-Magog dans ses activités de distribution d'électricité en vigueur le 1er avril 2016	33.
Règlement numéro 425, Tarifs d'électricité et conditions de service d'électricité, Ville de Sherbrooke	34.
<i>Simboli et Hydro-Québec</i> , 2010 CanLII 100224 (QC RDE)	35.
<i>Glykis c. Hydro-Québec</i> , [2004] 3 R.C.S. 285, 2004 CSC 60	36.
<i>Hydro-Québec c. Surma</i> , 2001 CanLII 16861 (QC CA)	37.
CROTEAU Nathalie, « Le contrat réglementé est-il à l'abri de l'intervention judiciaire? », (2009) 68 R. du B. 219	38.

Dossier R-4045-2018, Preuve en chef de Bitfarms, pièce C-Bitfarms-0012	39.
Dossier R-4045-2018, Plan d'argumentation de Bitfarms, pièce C-Bitfarms-0034	40.
Dossier R-4045-2018, Preuve en chef de Bitfarms, pièce C-Bitfarms-0019	41.
<i>M.M. c. Tribunal administratif du Québec</i> , 2011 QCCS 4218	42.
Décision D-2017-007, rendue dans le dossier R-3985-2016, Demande de révocation de la décision D-2016-130 rendue dans le dossier R-3960-2016	43.
Décision D-2006-144, rendue dans le dossier R-3608-2006, Demande en révision des décisions D-2006-89 (R-3592-2005) et D-2006-100 (R-3549-2004, phase 2)	44.
<i>Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) c. Régie de l'énergie</i> , 2010 QCCS 6658 (CanLII), paragraphes 85 à 88.	45.